Ecole Normale Supérieure de Lyon Second Concours - Filière Universitaire Session 2023 Rapport global

1 Le Second Concours de l'ENS de Lyon

Candidates et candidats susceptibles de s'inscrire.

Le Second Concours d'entrée à l'ENS de Lyon est une voie d'entrée à l'ENS de Lyon qui est réservée aux étudiantes et étudiants des universités scientifiques, IUT et INSA. Les candidates et candidats doivent être inscrits en deuxième ou troisième année au moment du concours, et avoir validé au moins 120 crédits ECTS en au plus 3 ans à l'issue de l'année du concours. Les candidates et candidats venant des universités de médecine ou de pharmacie sont invités à se présenter à une autre voie qui leur est réservée et leur permet d'avoir accès à un double-cursus aménagé « Médecine/ sciences », en L3 puis dans le parcours « Biosciences-santé » du Master de Biologie. Enfin, pour les parcours atypiques, des dérogations peuvent être accordées par le président de l'ENS de Lyon.

Épreuves du concours.

Le concours comporte 2 épreuves écrites dans 2 disciplines choisies librement par la candidate ou le candidat (une majeure et une mineure), ainsi que 4 épreuves orales (anglais, projet personnel, ainsi que les deux disciplines choisies à l'écrit). Pour plus d'informations sur les qualités recherchées et le format des différentes épreuves, les candidates et candidates sont invités à consulter les rapports des années précédentes, disponibles sur cette page.

But des études à l'ENS de Lyon.

Les études à l'ENS de Lyon visent principalement à former des chercheuses et chercheurs, des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs et des enseignantes et enseignants (en lycée, classes préparatoires ou dans l'enseignement supérieur). Elles peuvent aussi déboucher sur des carrières médicales, vétérinaires, scientifiques en entreprise ou de cadres des grands corps de l'Etat. Elles sont destinées à des étudiantes et étudiants intéressés par les sciences fondamentales, prêts à suivre avec passion une formation de haut niveau en contact étroit avec le monde de la recherche.

Structure de la formation à l'ENS de Lyon.

Les étudiantes et étudiants admis au Second Concours deviennent élève normalienne ou normalien et obtiennent donc le statut de fonctionnaire stagiaire rémunéré si ils ou elles sont ressor-

tissants de l'Union Européenne. Au cours de ces 4 années, les élèves suivent les formations de L3, M1 et M2 Recherche données dans les départements scientifiques de l'ENS (Biologie, Chimie, Informatique, Mathématiques, Physique et Sciences de la Terre). Une de ces quatre années est consacrée soit à la préparation à l'Agrégation dans le cadre d'un M2 FEADéP (Formation à l'Enseignement, Agrégation et Développement Professionnel), soit à un ou deux stages longs en laboratoire. Signalons aussi l'existence de doubles diplômes et de passerelles vers des écoles d'ingénieurs (plus de précisions sur cette page). À la sortie des études à l'ENS, le débouché immédiat le plus courant est le doctorat.

2 Résultats de la session 2023

Nombre de candidatures et répartition disciplinaire.

Le nombre de candidates et candidats admis à concourir s'élève à 59, en baisse par rapport aux années précédentes (63 en 2022 et 86 en 2021). Ce nombre reste relativement faible compte tenu du nombre d'admissibles (21) et d'admis (7). Comme les années précédentes, la répartition par disciplines des candidates et candidats est assez déséquilibrée : on en compte 37 en Mathématiques (dont 26 en majeure), 32 en Physique (dont 12 en majeure), 16 en Informatique (dont 2 en majeure), 15 en Biologie (dont 10 en majeure), 11 en Sciences de la Terre (dont 6 en majeure) et 7 en Chimie (dont 3 en majeure).

Répartition géographique des candidatures.

La répartition par régions suit les mêmes tendances que les années précédentes. Parmi les universités d'origine des candidates et candidats, les régions les plus représentées sont la région parisienne (18 candidatures), les environs de la région lyonnaise (9 à Lyon, 3 à Grenoble, 2 à Saint-Étienne) et le Sud de la France (4 à Toulouse, 2 à Avignon, 2 à Marseille, 2 à Montpellier et 2 à Nice). Il y a également 5 candidatures venant de Strasbourg, et 3 d'universités marocaines.

Admissions.

Le jury a décidé d'admettre 7 candidates et candidats sur liste et principale ainsi que 3 sur liste complémentaire. Suite à quelques désistements et transferts de postes, ce sont finalement 8 candidates et candidats qui intègrent l'école à la rentrée (5 issus de la liste principale et 3 de la liste complémentaire). Ces élèves se répartissent entre les départements de Physique (3 élèves), Biologie (2), Chimie (1), Mathématiques (1) et Sciences de la Terre (1). Bien sûr, les statistiques sur des échantillons aussi petits sont à prendre avec précautions.

Répartition par genre.

On compte 15 candidates et 44 candidats admis à concourir, puis 6 candidates et 15 candidats admissibles, et enfin 3 admises et 7 admis (listes principale et complémentaire). La proportion de femmes est donc à peu prêt constante au cours du processus. Ici aussi, les échantillons sont petits, et les statistiques peu significatives.